

# UN EXEMPLE DE MIGRATION-ENRACINEMENT DANS LE PACIFIQUE-SUD : LA COMMUNAUTÉ WALLISIENNE ET FUTUNIENNE DE NOUVELLE-CALÉDONIE <sup>(1)</sup>

Jean-Claude ROUX

Géographe. Institut agronomique méditerranéen, Centre ORSTOM de Montpellier

## RÉSUMÉ

*Wallis Futuna est un archipel situé dans le Pacifique Central entre les îles Tonga, Samoa, Fidji et Tuvalu. C'est un microarchipel du Pacifique-Sud de 210 km<sup>2</sup> qui compte 12 000 Polynésiens.*

*Ce territoire d'Outre-Mer fut longtemps sous l'influence d'une mission catholique Mariste et connut une croissance démographique dans une région instable. Depuis 1936, la population augmentait et après 1947, le coprah ayant entraîné l'effondrement de l'économie, il sembla nécessaire d'élaborer une politique de migration pour le sud de la Mélanésie et les archipels de Vanuatu et de Nouvelle-Calédonie où les plantations et les mines manquaient de main-d'œuvre. Aussi, un nombre important de Wallisiens (8 % de la population totale) s'est installé depuis les années 1950 dans le sud de la Nouvelle-Calédonie, à Nouméa, dans les environs et dans les régions minières.*

*Étant donné l'aggravation des problèmes liés à l'indépendance dans ce pays, il semble que l'avenir de cette communauté soit considérablement compromis.*

**MOTS-CLÉS :** Migration — Enracinement — Nouvelle-Calédonie — Pacifique-Sud.

## ABSTRACT

**A CASE OF MIGRATION-SETTLEMENT IN SOUTH PACIFIC : THE WALLISIAN AND FUTUNIAN COMMUNITY IN NEW CALEDONIA**

*The Wallis-Futuna archipelago is geographically situated at the cross-road of the central Pacific between Tonga-Fiji-Samoa and Tuvalu archipelagoes. It is an example of a micro archipelago of the South Pacific area with 210 km<sup>2</sup> and 12 000 Polynesian inhabitants.*

*This French overseas territory was for a long time under the influence of the Marist catholic mission and was known as an example of demographic increase in a disturbed area. Since 1936, the population has increased and after 1947, due to the coprah, the economic system collapsed, therefore it appeared necessary to develop a migration policy for the South of Melanesia through the Vanuatu and New-Caledonian archipelagoes where workers were needed in mines and plantations. So an important group of Wallisians (8 % of the total inhabitants) has settled since the 1950's in the South of New-Caledonia in Nouméa and the suburbs and in the mining fields.*

*With the crisis of the independence now in this territory, it seems that the place of this community is now submitted to a dramatic brake as regards its destiny in New Caledonia...*

**KEY WORDS :** Migration — Settlement — New Caledonia — South Pacific.

---

(1) Communication présentée au 25<sup>e</sup> Congrès de l'Union Géographique Internationale de Paris, juillet-août 1984.

## WALLIS-FUTUNA : UN ARCHIPEL RÉSERVOIR DE MIGRANTS

Deux traits géographiques majeurs pourraient caractériser nombre d'archipel du Pacifique-Sud : leur isolement d'une part et leur taille exiguë d'autre part. Ces deux facteurs physiques limitatifs ont néanmoins engendré un paradoxe humain capital pour l'étude et la compréhension des sociétés insulaires du Pacifique : leur aptitude à des migrations d'autant plus importantes que l'éloignement ou l'exiguïté des archipels est sensible. Wallis-Futuna, archipel polynésien situé au cœur du Pacifique Central, représente un de ces cas de milieu insulaire dont les habitants ont vocation à migrer. Nous nous proposons ici d'appréhender les diverses modalités de cette situation originale, qui a eu comme conséquence l'installation en Nouvelle-Calédonie d'une « nouvelle population » qui est en train d'occuper une place de plus en plus importante dans la vie et l'avenir de ce territoire.

### **Les conditions et le cadre des mobilités wallisiennes et futuniennes**

L'approche des migrations polynésiennes amène à s'interroger d'abord sur la situation générale de chaque milieu insulaire et sur l'étude des motifs qui contribuent à expliquer l'origine et les formes prises par le mouvement de migration.

Il en découle une autre perspective consistant à re-situer dans le contexte régional ou du Pacifique-Sud les situations migratoires existantes, de façon à pouvoir les caractériser. Enfin, il reste à appréhender les implications socio-économiques, culturelles et politiques des effets de la migration sur le milieu original de départ comme sur les milieux d'accueil.

#### SITUATION DE WALLIS-FUTUNA

Longtemps cet archipel de 220 km<sup>2</sup> ne fut connu que des collectionneurs de timbres-poste ou des lecteurs d'atlas coloniaux ou de cartes marines. D'ailleurs pendant très longtemps l'isolement de ces deux îles, leur faible population, la médiocrité sinon l'absence de leurs ressources ne permettaient guère d'attirer l'attention sur elles.

#### *Évolution historique*

On peut penser que les premiers peuplements, d'après les quelques travaux archéologiques récents remontent à 2 000 ans au moins pour Futuna (KIRCH, 1976) et probablement à une date similaire pour Wallis. L'origine des premiers occupants

n'est pas encore établie, mais il est probable que des navigateurs venant des autres îles du Pacifique Central (Samoa, Tonga, Fidji) voire de Micronésie s'y installèrent et y firent souche au cours de touchées plus ou moins espacées dans le temps. Au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, les Wallis furent annexées par le royaume de Tonga (cf. Père HENQUEL). Le premier contact avec les Européens eut lieu le 28 avril 1616, lorsque les Hollandais Schouten et Lemaire découvrirent Futuna ; quant à l'île de Wallis, sa découverte officielle sera effectuée le 16 août 1707 par le capitaine Wallis. Ce serait au XVIII<sup>e</sup> siècle que Wallis, à la suite de révoltes, se détache de l'obédience formelle de Tonga. A partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'archipel de Wallis-Futuna connaît des escales plus ou moins fréquentes de navires européens, de trafiquants ou d'aventuriers. En 1837, arrivent de Tonga les premiers missionnaires protestants et d'après les sources, les conflits internes semblent alors assez fréquents dans les deux îles et débordent parfois sur les étrangers de passage. Les missionnaires catholiques français des missions Maristes arrivent en 1839 et dès 1842 s'assurent une prédominance qu'ils firent confirmer en 1844 en obtenant que les îles passent sous protectorat français. Formel, celui-ci restera très théorique jusqu'en 1887, date à laquelle la France ratifiera les traités de Protectorat et affectera à partir de 1888 le premier résident en poste officiel. De 1888 à 1959, les îles Wallis-Futuna feront peu parler d'elles en dehors de quelques cercles d'initiés. En 1959, après référendum, la population des deux îles acceptera un statut de Territoire d'Outre-Mer, toujours en vigueur depuis et dont les conséquences seront capitales pour l'essor des deux îles et leur ouverture aux réalités modernes.

#### *Situation économique et sociale*

Compte tenu de sa très petite superficie, 250 km<sup>2</sup>, l'archipel ne pouvait à aucun moment constituer un enjeu économique ou humain. Seul son emplacement à un carrefour géographique a pu lui conférer un certain temps, une certaine valeur lorsque, au moment du congrès de Berlin (1884), les puissances coloniales se livraient dans le Pacifique comme ailleurs, à une concurrence âpre au niveau des prises de souveraineté. De leur découverte par les Européens jusqu'à 1932, les îles Wallis n'auront qu'une seule ressource, consistant dans une petite exportation de coprah (entre 500 et 700 tonnes en moyenne annuelle). Une invasion par l'Oryctés (rhinocéros du cocotier), ruina à partir de 1932 cette unique ressource. Les autres productions ont été jusqu'à nos jours des productions vivrières : taro, igname, arbre à pain, arrow-root, qui complétées par l'élevage des porcs et la pêche familiale

permettent de satisfaire assez largement aux besoins de l'autoconsommation.

Au point de vue social, la société wallisienne comme futunienne appartient au système polynésien (BURROWS), avec des chefferies fondées sur une coutume qui régit les rapports humains eux-mêmes orchestrés par un système foncier complexe au niveau des droits et qui reconnaît et assigne une place inaliénable aux individus (PANOFF) et à leur famille (clan). Le fait social notable intervenu dès 1840, et il a été capital, réside dans la place prise par l'Église catholique dans la vie des esprits comme dans le quotidien. Jusqu'à la fin des années 1950, malgré quelques courtes éclipses d'origine administratives et circonstancielles (ou liées à la personnalité des missionnaires), l'Église catholique, ou plutôt « la Mission », a marqué d'une empreinte indélébile, des générations d'insulaires et conditionnée la vie des îles à tous ses échelons.

#### Évolution démographique

Plusieurs types de documents (1) permettent d'avoir une vue assez précise de l'évolution démographique de l'archipel de 1840 à nos jours.

Une analyse rapide des chiffres permet de constater que de 1842 à 1903, l'archipel va présenter une sorte d'anomalie démographique par rapport à l'ensemble des milieux insulaires de l'océan Pacifique (2) : sa population restera stable puis augmentera assez sensiblement à partir de 1889, s'inscrivant ainsi pour l'époque à contre-courant de la quasi-totalité des îles Pacifique-Sud. Certains expliquent cette situation par l'isolement des îles, renforcé par la vigilance de la mission Mariste devant les « recruteurs de main-d'œuvre » et les trafiquants d'alcool qui écumaient la zone et surtout par « l'ordre moral » qu'elle y fit régner... quoi qu'il en soit, l'archipel a échappé au « fatal impact » (A. MOOREHEAD) de la rencontre des Européens et des insulaires, qui a été cause de la dépopulation brutale de beaucoup d'îles (cf. V. SEGALÉN) du Pacifique Sud.

Mais d'autres caractères démographiques intéressants apparaissent :

1. Les premières estimations (d'après C. ROZIER) concernant la population de Futuna sont des sources missionnaires et estiment à un millier d'habitants la population de l'île; mais celle-ci aurait sensiblement décréue depuis une ou deux générations pour des causes classiques : guerres tribales, infanticide, épidémies apportées par des navires Européens... A Wallis au contraire, rien ne laisse supposer une

TABLEAU I

Évolution de la population de Wallis-Futuna

	Wallis	Futuna	TOTAL
1842 (1)	2 600	1 000	3 600
1851 (2)		1 092	1 092
1880 (3)	3 824	1 360	5 184
1889 (4)	4 200	1 500	5 700
1906 (1)	4 087	1 535	5 622
1921 (4)	4 161	1 488	5 649
1928 (5)	4 570	1 646	6 216
1935 (6)	4 672	1 870	6 542
1953 (7)	6 654	2 853	9 507
1960 (8)	5 538	2 775	8 313
1969 (9)	5 673	2 689	8 446
1976 (10)	5 957	3 142	9 192
1983 (11)			12 249

Sources : (1) (3) (4) : Mission Mariste (cf. J.S.O. n° 19). (2) Chiffres donnés par le Commandant de la Volta en 1889. (5) (6) (7) (8) Recensements administratifs locaux. (9) (10) (11) INSEE (1969, 1976, 1983).

chute brutale de population avant les premières estimations de population.

2. La croissance démographique y apparaît comme caractérisée par un double rythme, lent jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale, puis s'emballant entre les recensements de 1935 et celui de 1953 (croissance de près de 50 % si l'on tient compte du début des courants migratoires vers le Vanuatu (ex-Nouvelles-Hébrides) et la Nouvelle-Calédonie à partir de 1948). A partir de 1950, les chiffres attestent une baisse sensible de la population résidente, résultant de l'amplification du courant migratoire qui atteindra son intensité majeure entre 1960 et 1972.

Deux éléments permettraient d'expliquer le passage d'un rythme lent d'excédent de population, à un rythme fort, voire très fort; d'une part, à partir de 1905, Wallis disposera d'un médecin à poste fixe (mais pas Futuna) d'où résultera une nette amélioration à terme, des conditions de soins et de lutte contre les épidémies; d'autre part, à partir de 1942, la « période américaine » qui, avec l'installation d'une base U.S.A., voit la création de dizaines

(1) Recensements, archives Missions, généalogies de LANO, et Revue du Centre de Productivité. Nouméa, n° 2 novembre 1961.

(2) Une vaste littérature historique aborde ce problème parfois exagéré par des auteurs superficiels.

TABLEAU II

Origine des migrations, importance démographique et zones d'accueils

	Population estimée en mi-1980	Effectif total de migrants	% migrants sur population	Principales zones d'accueil des migrants (et % de la migration totale installée).				
				N.Z. 95 %	Australie 4 %			
Cook	17 900	25 410	141	N.Z. 95 %	Australie 4 %			
Niue	3 400	8 350	245	N.Z. 97 %	Australie 1,50 %			
Tokelau	1 600	2 400	150	N.Z. 96 %	Samoa U.S. 4 %			
Polynésie française	148 100	5 920	4	N.C. 90 %	U.S.A. 5 %	France 5 %		
WALLIS-FUTUNA	10 800	10 350	96	N.C. 92 %	Vanuatu 7 %	France 1 %		
Samoa américaines	32 400	35 350	109	U.S.A. 91 %	Samoa occ. 6 %	Canada 2 %		
Tonga	97 400	24 770	25	U.S.A. 48 %	N.Z. 28 %	Australie 16 %	Samoa occ. 4 %	Fidji 2 %
Samoa occidentales	156 400	65 330	42	N.Z. 65 %	Samoa U.S. 17 %	U.S.A. 15 %		
Tuvalu (ex-Ellice)	7 500	1 570	21	Nauru 46 %	Fidji 25 %	Kiribati 19 %	Samoa occ. 6 %	
Kiribati (ex-Gilbert)	58 600	5 690	10	Salomon 56 %	Nauru 25 %	Fidji 9 %	Vanuatu 5 %	
Vanuatu (ex-Nouvelles Hébrides)	117 500	1 150	1	N.C. 70 %	Salomon 13 %	Fidji 10 %		
Total	651.600	186.290	28,59					

Sources : Les économies du Pacifique en 1980. Commission du Pacifique Sud (Nouméa) et « Les Océaniens à l'étranger » de John Connel, in : Bulletin mensuel d'activité n° 45, mars 1983. C.P.S.

d'emplois salariés, la distribution massive de médicaments, de nourriture et d'habits va créer une euphorie sociale ayant une forte incidence nataliste. A partir de 1950, l'impact économique des premières migrations permettra d'entretenir et d'accroître cette notion d'aisance nouvelle et d'avenir « ouvert » à incidence très nataliste au niveau d'une société traditionnelle libérée de certaines limitations économiques pesantes.

Ainsi, la démographie de l'archipel apparaît comme originale : elle atteste, malgré les approximations des chiffres des premières sources, d'une forte croissance, asymétrique au mouvement des autres archipels du Pacifique jusqu'en 1935. A partir de cette date, plus tôt que les autres ensembles insulaires, les Wallis s'engagent dans une forte croissance qui, en 1953, permet d'affirmer un croît de 50 % par rapport à 1935. A partir des années 1950 enfin, le problème démographique devient aussi un problème migratoire et dépasse le cadre géographique wallisien-futunien.

### Les migrations : une alternative traditionnelle à l'insularité étroite

Une rapide approche de l'histoire des îles du Pacifique Sud établit la primauté ancienne et actuelle de la dimension migratoire des sociétés insulaires. De nombreux travaux anciens ou en cours (1) sont en train d'établir les liens anciens tissés entre les divers archipels et leur périphérie insulaire proche ou lointaine. Les études migratoires contemporaines permettent de saisir l'ampleur de ce type de phénomène à l'échelle du Pacifique (cf. ROUX, BONNEMAISON, FAGES) et le cas de Wallis-Futuna y est parfaitement représentatif d'un système intéressant, lié à une série de conditions politiques, économiques et démographiques, souvent variables dans le temps et l'espace et qui est devenu une condition de la vie, voire de la survie économique et sociale de nombreuses petites populations insulaires.

#### APERÇUS SUR LES MIGRATIONS INTERNES DU PACIFIQUE-SUD

##### *Approches générales*

Le problème des migrations est d'abord un problème des lieux de départ et de zones d'accueil de la migration. Les zones de départ dans le Pacifique sont celles où des facteurs humains (excédent démographique) ou physiques — absence ou raré-

faction de produits naturels de base permettant la vie d'une population, manque d'eau (dans les cas des Tokelau, des Phoenix), manque de terre ou de ressources monétaires (Tonga, Kiribati, Tuvalu, Wallis-Futuna) —, incitent des groupes plus ou moins importants de la population à s'expatrier plus ou moins durablement. Des situations de crises politiques ou sociales internes peuvent aussi être un facteur non négligeable (Samoa occidentales, Tonga) de départ comme aussi des cataclysmes naturels réguliers (cyclones).

Les zones d'accueil sont en général des pôles plus ou moins importants d'expansion économique : Nouvelle-Calédonie jusqu'en 1974, Papeete avec les centres nucléaires, Auckland ou Sydney en fonction de la situation économique de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, le Vanuatu jusqu'en 1970, enfin l'île de Nauru grâce à ses gisements de phosphates. Ces pôles d'activités appartiennent souvent à des régions à main-d'œuvre plus ou moins rare ou chère et dont la croissance peut être liée à la conjoncture mondiale ou locale (périmètres d'essais nucléaires de Polynésie, boom du nickel en Nouvelle-Calédonie de 1966 à 1972). Le caractère conjoncturel de ces pôles d'expansion est confirmé par des législations restrictives appliquées aux quotas annuels de migrants étrangers acceptés (Nouvelle-Zélande, Australie); des mesures de contrôles administratifs peuvent être aussi appliquées (cautions d'admission, logements, avantages sociaux, emplois réservés) dans les pôles d'accueil des Territoires d'Outre-Mer français du Pacifique. Ainsi ces migrations trouvent leurs limites et leurs caractéristiques dans la conjoncture socio-économique et les politiques plus ou moins libérales favorisant ou limitant l'arrivée d'étrangers.

Il en fut de même pour les migrations travail organisées pendant la période coloniale et qui créèrent la première version contemporaine et économiquement planifiée des migrations travail dans le Pacifique-Sud. Ces migrations travail furent plus importantes que celles enregistrées depuis 1960 (C. NEWBURY et O. W. PARNABY) dans le Pacifique Central et Oriental, puisqu'elles concernèrent très largement la Mélanésie. Notons que ces « déplacements de main-d'œuvre » n'avaient à l'époque que très rarement un caractère durable (régime des contrats), qu'ils n'étaient pas en général familiaux, et qu'ils excluaient souvent la liberté de résidence, d'emploi comme de déplacement.

##### *Origine et importance des flux migratoires*

Les migrations contemporaines des insulaires du Pacifique lorsqu'elles sont saisies globalement permettent de dégager plusieurs faits :

(1) Cf. VIENNE et FRIMIGACCI, études en cours.

(a) Elles sont souvent orientées préférentiellement vers les anciennes métropoles coloniales de la région (Australie, Nouvelle-Zélande) ou les territoires des puissances extérieures administrantes (France, U.S.A.).

(b) De nouveaux foyers internes faisant appel aux migrants sont apparus (Nauru, Hawaï et les U.S.A., le Canada, la Nouvelle-Calédonie, les Samoa américaines) et ont pris une place importante.

(c) Les migrations de la période récente sont principalement le fait d'archipels polynésiens et secondairement micronésiens (Tuvalu, Kiribati).

(d) La Mélanésie qui longtemps fut à l'époque coloniale une zone d'appel de main-d'œuvre, ne joue plus qu'accessoirement ce rôle, sauf pour la Nouvelle-Calédonie jusqu'en 1973 du fait de la conjoncture du « boom ». On notera que le cas de Fidji est à part, la très grande majorité des migrants y sont d'origine indienne et compte tenu de la situation propre à cette communauté, ils partent souvent définitivement pour des raisons socio-politiques vers la côte nord américaine (U.S.A. et Canada).

Le tableau II qui suit permet d'appréhender le volume et l'origine de départ et d'arrivée des migrants des divers archipels.

### Implications

Ce tableau intègre les données significatives des îles ou archipels affectés à un niveau plus ou moins sensible par les phénomènes migratoires. Nous en avons exclu les états insulaires où ces migrations n'ont pas ou guère d'incidence (Salomon, Papouasie Nouvelle-Guinée) et pour des raisons d'homogénéité de l'exposé, les archipels Micronésiens sous tutelle américaine qui constituent un cas à part.

Des constats importants peuvent être formulés à partir de l'examen des situations exposées dans ce tableau :

1. Les migrations jouent un rôle capital dans la distribution géographique de certaines populations insulaires devenues totalement excentrées sur la périphérie proche ou lointaine de leurs îles natales. Ainsi Niue avec 245 % de migrants par rapports à sa population *in situ*, les îles Cook (141 %) et les îles Tokelau (150 %). Les Samoa américaines (109 %), Wallis et Futuna (96 %) ont aussi des taux très forts. Pour les Samoa occidentales et Tonga, on rencontre des chiffres nettement inférieurs avec 42 % et 25 % respectivement. Mais ils demeurent très forts néanmoins en eux-mêmes et traduisent clairement le rôle fondamental et vital de la migration pour certaines îles du Pacifique.

2. Deux groupes insulaires de Micronésie (Kiribati et Tuvalu) ont des taux plus faibles (10 et 21 %);

enfin la Polynésie Française (4 %) et le Vanuatu (1 %) n'ont que des taux « normaux » ou résiduels.

3. Les pôles majeurs d'accueil des migrants du Pacifique sont dans l'ordre d'importance pour les États ou Territoires considérés : Nouvelle-Zélande (83 330 migrants) soit 41,5 % du total des migrants océaniques, États-Unis (55 350, soit 26,5 %), Nouvelle-Calédonie (15 600 soit 7,50 %), Canada (13 000 y compris 12 000 indiens de Fidji), les Samoa américaines (11 950), l'Australie (9 720), Nauru (2 210) et le Vanuatu (1 000) soit un pourcentage global de 94 % des migrants enregistrés.

4. Autre caractère de la migration : elle se fait de façon privilégiée et souvent quasi exclusive entre des îles dépendantes de puissances ayant conservé des zones de souveraineté : (France, Nouvelle-Zélande, U.S.A.) et où la nationalité commune permet de passer les frontières et les quotas d'immigration stricts imposés aux étrangers (cas de l'Australie et des U.S.A., des Territoires Français).

Ainsi le cas de Wallis-Futuna s'inscrit dans un contexte bien précis : celui des archipels polynésiens, de faible surface utile, surpeuplés en fait compte tenu des ressources locales existantes et de l'explosion démographique enregistrée depuis 1945 et ayant conservés des liens privilégiés avec la puissance administrante.

Enfin, c'est une migration qui, comme celle des Samoans, des originaires de Cook ou Niue, a vocation à l'enracinement par une natalité forte dans les pays d'installation et avec une insertion plus ou moins rapide dans les milieux d'accueil. C'est enfin, une migration fragile, car favorisée par une conjoncture économique d'emballage, mais qui depuis 10 ans est devenue négative dans la région. Pour la Nouvelle-Calédonie, s'y ajoute l'apparition dans les milieux mélanésiens indépendantistes, d'un mouvement de rejet envers la communauté wallisienne-futunienne en particulier. De la migration ouverte, la Nouvelle-Calédonie est passée à la migration bloquée. Il en est de même dans un contexte différent, en Nouvelle-Zélande pour les ressortissants de Tonga ou Fidji et en Australie pour l'ensemble des insulaires du Pacifique qui se heurtent à des quotas d'immigration devenus très sélectifs par le biais de la formation professionnelle requise pour les migrants du Pacifique.

### Caractère et structures de la migration wallisienne-futunienne en Nouvelle-Calédonie

Trois problèmes majeurs découlent de l'approche des migrations wallisiennes :

— l'impact démographique interne de cette migration;

- l'impact géographique de la distribution extérieure des migrants;
- les caractères et structures des migrants en Nouvelle-Calédonie.

#### L'IMPACT DÉMOGRAPHIQUE DE LA MIGRATION À WALLIS-FUTUNA DE 1960 À 1976

##### *Causes et conditions du mouvement migratoire de Wallis-Futuna*

Dès 1924, on songe à Nouméa à l'éventualité d'une introduction de main-d'œuvre wallisienne (cf. le journal : *Bulletin du Commerce*), mais l'idée restera sans suite compte tenu des facilités d'introduction de travailleurs javanais ou indochinois jusqu'en 1939.

A partir de 1932, l'île de Wallis sera atteinte gravement dans sa seule ressource exportable, le coprah, avec l'invasion des cocoteraies par l'oryctes (rhinocéros du cocotier) venu des Samoa. Les Fidji qui achetaient jusque-là le coprah des Wallis mettent l'embargo sanitaire sur leurs achats (sauf ceux provenant de Futuna qui resta immunisée jusqu'à nos jours). Ainsi Wallis, l'île la plus peuplée va en quelques années se retrouver quasiment privée de toute ressource monétaire. L'administration tenta sans succès d'y développer des cultures nouvelles dont le ricin en 1936-38, mais qui échouèrent. L'installation à partir de 1942 d'une base américaine permettra d'éviter le problème des ressources indispensables à créer, d'autant plus que la population va augmenter à un rythme plus rapide (6 542 habitants en 1935 et 9 507 en 1955). Dès la fin de la guerre, il apparaît que la seule solution, tenant compte des caractéristiques économiques de l'île où il était impossible de créer des cultures de rente du fait de l'absence de terres libres de qualité et des droits fonciers traditionnels, consiste à favoriser l'immigration vers les territoires français de Mélanésie (Nouvelles-Hébrides et Nouvelle-Calédonie) qui avec la fin des possibilités de recrutement de main-d'œuvre asiatique ont de forts besoins en travailleurs pour les plantations (Vanuatu), les mines et les chantiers (Nouvelle-Calédonie). Mais, cette politique de migration conçue et encouragée par l'administration dut résoudre quelques préalables politiques locaux. En effet, la mission catholique craignait de voir ses ouailles les plus jeunes partir à « l'aventure » vers Nouméa ou Port-Vila, hors du cocon protecteur moral et religieux, si bien tissé par un siècle de très forte présence missionnaire. Les autorités coutumières et les chefs craignaient aussi de voir remettre en cause la structure hiérarchique traditionnelle et les rapports de dépendance aîné-cadet caractéristiques de l'économie domestique. Des compromis et des assurances

furent donnés par Nouméa : les Wallisiens immigrés seraient encadrés dans leur nouvelle résidence par l'administration (garanties de contrat de travail avec les employeurs), l'église leur assurerait le maintien d'une présence active, la coutume serait suivie aussi avec la reconnaissance de chefs locaux, correspondants agréés des chefferies de Wallis ou Futuna. Subsistaient néanmoins des difficultés : très peu de Wallisiens parlaient couramment le Français et très peu étaient préparés aux conditions extérieures de vie et de travail de ce monde nouveau qu'était la Nouvelle-Calédonie (cf. D. VIDEAU et C. COTTER).

##### *Évolution du processus de la migration*

Les premiers départs de migrants débutèrent en 1947 avec 109 personnes, mais un certain nombre de partants sont des engagés militaires et des mate-lots. En 1948, les départs se raréfièrent (14 seulement) et ce n'est qu'en 1949, qu'ils redevenaient sensibles (131) pour à nouveau chuter en 1950.

Ce n'est qu'à partir de 1951, que le courant migratoire deviendra stable tout en se gonflant plus ou moins régulièrement en fonction de la conjoncture calédonienne et des besoins en main-d'œuvre de base.

TABLEAU III

Balance migratoire des Wallisiens-Futuniens

	1947-50	1951-55	1956-60	1961-62
Départs	279	800	1916	1079
Retours	180	327	912	657
Balance	+ 99	+ 473	+ 1004	+ 422

Source : Service statistique et Haut-Commissariat/Nouméa.

Jusqu'en 1962, le mouvement migratoire suit plusieurs phases d'intensités variables. La phase initiale montre la lenteur du rythme de départ et l'importance des retours qui traduit les difficultés et les échecs rencontrés. A partir de 1951, l'intensité des départs s'accroît, les retours diminuent en nombre ce qui traduit une amélioration des conditions de vie et d'insertion des migrants à leurs nouveaux milieux. Avec la période 1956-60, la migration entre en phase haute, la balance migratoire est largement positive. Cette tendance se renforce encore en 1961-62. A partir de cette date, le mode d'enregistrement statistique change et nous ne disposons de 1963 à nos jours que du solde départ/arrivée de la Police Air Frontière.

TABLEAU IV  
Solde départ/arrivée (1963-1982)

1963-68	1969-73	1973-77	1978-82
+ 950	+ 1312	- 589	- 76

De 1960 à 1968, la courte crise minière que subit la Nouvelle-Calédonie se ressent en baisse sur le volume des migrants enregistrés. Mais la période 1969-73 qui coïncide avec le phénomène du boom du nickel, voit une amélioration du flux des migrants. La crise qui débute fin 1972, va se traduire de 1973 à 1977, par l'apparition d'une balance migratoire nettement déficitaire. De 1978 à 1982 le phénomène s'infléchit et marque une stabilité des échanges.

Un autre courant de migration mais d'une ampleur tout à fait secondaire par rapport au courant dirigé vers la Nouvelle-Calédonie, s'est déroulé de 1950 à 1970 vers le Vanuatu (ex-Nouvelles-Hébrides). Ce courant a consisté principalement en travailleurs accompagnés pour partie d'entre eux de leurs familles, d'abord vers les plantations (cocotier, café, cacao) de l'archipel du Vanuatu, puis ensuite vers la mine de manganèse de Forari (île de Vaté). Les premiers migrants arrivèrent en convoi organisé à partir de 1952, puis on signale des arrivées individuelles mal comptabilisées par les services compétents, ce qui ne permet pas de produire une statistique fiable. Mais les recensements du condominium permettent de suivre l'évolution de cette migration (cf. P. O'REILLY).

TABLEAU V  
Évolution de la population wallisienne-futunienne

1959	* 1962	** 1979
468	765	1000

\* Mais un recensement organisé par le syndicat agricole de Nouvelles-Hébrides « un peu plus tard » (cf. P. O'REILLY ; p. 191) donne 829 Wallisiens-Futuniens recensés.

\*\* Recensement des Nouvelles-Hébrides en 1979.

Celle-ci d'ailleurs va se tarir à partir de 1970, compte tenu de la concurrence exercée par la Nouvelle-Calédonie auprès des migrants wallisiens d'une part et de l'évolution politique des Nouvelles-Hébrides qui accédèrent en 1980 à l'indépendance, d'autre part. Conçue comme une alternative au remplacement de la main-d'œuvre asiatique, la migration wallisienne au Vanuatu ne pouvait être

qu'une solution provisoire dans un contexte de transition de l'économie hébridaise vers l'indépendance.

#### Caractères démographiques de la migration

Contrairement à un schéma souvent classique dans les phénomènes de migrations, les Wallisiens-Futuniens ont un type de migration familial (J. L. RALLU). Après les premiers échecs initiaux et les premières incertitudes, on peut considérer qu'un des caractères majeurs de cette migration a été d'être « une migration de couples qui se seraient installés durablement » (J. L. RALLU).

Autre problème caractéristique, l'intensité finale de la migration chez les hommes et femmes recensés en 1976 à Wallis. Les chiffres de l'INSEE (J. L. RALLU) attestent que la génération des hommes nés entre 1932 et 1936 à Wallis-Futuna a pour 77,5 % migré en Nouvelle-Calédonie et 65 % y étaient présents en 1976. Pour la génération des hommes nés de 1937 à 1942, l'intensité est légèrement moins forte avec 75 %, mais avec 25 % de retour à Wallis en 1976 pour les classes d'âges de 20 à 34 ans. Jusqu'en 1976 au moins, les retours à Wallis sont le fait surtout de célibataires.

Cette situation est clairement établie par l'évolution du rapport de masculinité qui passe de 796 hommes célibataires pour 100 femmes en 1963, à 297 en 1965 (et qui montre la formation rapide de ménages constitués), à 222 en 1969 et 135 en 1976 (pour 102 à Wallis). Un autre facteur caractéristique de la migration et de son succès, réside dans l'évolution de la natalité. Cette question est intéressante car elle a été à l'origine d'un sentiment de méfiance ressenti par beaucoup de Calédoniens devant le « fait wallisien » et d'argument à certains refusant d'accepter la perpétuation de cette ethnie. « Les Wallis font 10 à 12 gosses chacun » dit-on souvent à Nouméa! Qu'en est-il réellement?

Les résultats comparatifs de la fécondité wallisienne en Nouvelle-Calédonie par rapport à Wallis-

TABLEAU VI

Fécondité comparée des Wallisiens

Résidence	1965-67	1972-74	1975-78
En Nouvelle-Calédonie	9,89	8,98	6,88
A Wallis-Futuna	?	5,82	6,12

Source: INSEE, 1965-78.

Futuna, confirment une très forte fécondité. Mais celle-ci part d'un maximum en 1965-67, pour en moins de dix ans chuter sensiblement. Par contre, à Wallis les taux restent assez stables.

Comment s'expliquent ces taux de fécondité des migrants? Principalement par la jeunesse des couples de migrants et une très forte natalité associée à une faible mortalité, et le maintien aussi de concepts culturels valorisant les « grandes familles ».

En effet, les éléments jeunes ou très jeunes représentaient en 1980, 51 % pour les moins de 15 ans et les personnes âgées étaient peu nombreuses avec seulement 13 % de plus de 40 ans.

Il a résulté de ces conditions des taux de natalité remarquables, avec 70 ‰ de naissances de 1963 à 1967 et 45 ‰ de 1975 à 1977. L'impression de « prolifération » donnée par le milieu wallisien sur le territoire calédonien correspond bien à un différentiel des taux de fécondité des diverses ethnies qui se résume pour la période 1975-77 aux chiffres suivants :

TABLEAU VII

Taux de fécondité (1975-1977)

Wallisiens	171 ‰
Mélanésiens	160 ‰
Européens	90 ‰

Source: INSEE (1981 *op. cit.*).

Le rythme d'accroissement de la communauté wallisienne-futunienne de Nouvelle-Calédonie permet d'écrire que son effectif atteindra d'ici dix ans les 20 000 unités (C. NEWBURY) soit plus que la population résidente en place à Wallis-Futuna (12 000 personnes en 1982).

#### RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DE LA COMMUNAUTÉ WALLISIENNE ET FUTUNIENNE DE NOUVELLE-CALÉDONIE

L'effectif de Wallisiens-Futuniens installés en Nouvelle-Calédonie et recensés va croître rapidement. Si les chiffres de 1956 sont peu significatifs car ne prenant en compte que le début de la migration, ceux de 1963 sont déjà plus intéressants. On assiste de 1963 à 1980 à plus d'un quadruplement de l'effectif; cela atteste bien de la force du courant migratoire et de sa jeunesse, car les naissances sur place représentent en 1980 plus de 51 % de l'effectif total. Cela confirme aussi l'impact qu'à eu cette

migration aussi bien dans les zones de départ que sur les zones calédoniennes d'arrivée et que nous allons évaluer.

TABLEAU VIII

Évolution de la population wallisienne-futunienne en Nouvelle-Calédonie

1956	900
1963	2 500
1969	6 200
1976	9 600
1980 *	10 700
1983 *	12 000

\* Estimations.

Source: INSEE-recensement.

#### Impacts de la migration sur les zones de départ

Pour évaluer l'impact sur Wallis-Futuna du courant migratoire, nous disposons des données des recensements de 1960 et de 1976 (O. W. PARNABY).

Le recensement de 1960 permet de connaître par village la proportion de migrants relevant des villages de recensements. Les tableaux d'évolution (par village) de l'effectif présent et de ceux séjournant (pour 1960) ou ayant séjourné (pour 1976) en Nouvelle-Calédonie et au Vanuatu permettent d'apprécier l'importance locale de l'effet migratoire. (Voir tabl. IX).

En 1960, l'impact global de la migration concernait exactement 33 % de la population globale de Wallis. Mais au niveau villageois, on pouvait noter des différences sensibles : pour 3 villages, les migrants représentaient 20 % au moins de l'effectif. Il s'agissait de villages situés dans le district de Mua. Pour l'ensemble des villages de ce district, les migrants représentaient 28 % de l'effectif total de la population. A côté de ces chiffres faibles, on peut noter l'importance des chiffres forts. Ainsi 6 villages (sur 19 pour Wallis) avaient un taux de migrants supérieur à 40 % et il atteignait 66 %, taux exceptionnel pour le village de Akaaka. Dans le district de Hi-Hi-Fo, le taux moyen de migrants était de 35 % et atteignait 38 % pour le district de Ha-Ha-Ke. Ainsi la première migration de 1948 à 1960 a eu un impact très fort (surtout si on comptabilise les retours de personnes recensées en 1960 comme résidentes mais ayant séjourné en Nouvelle-Calédonie ou au Vanuatu). Les cartes ci-après permettent de ponctualiser ces résultats (fig. 1 a et 1 b pour 1960 et 2 a et 2 b pour 1976).

Fig. 1 a. — Iles Wallis (Uvée). Impact de la migration au niveau de la population villageoise (recensement 1960).

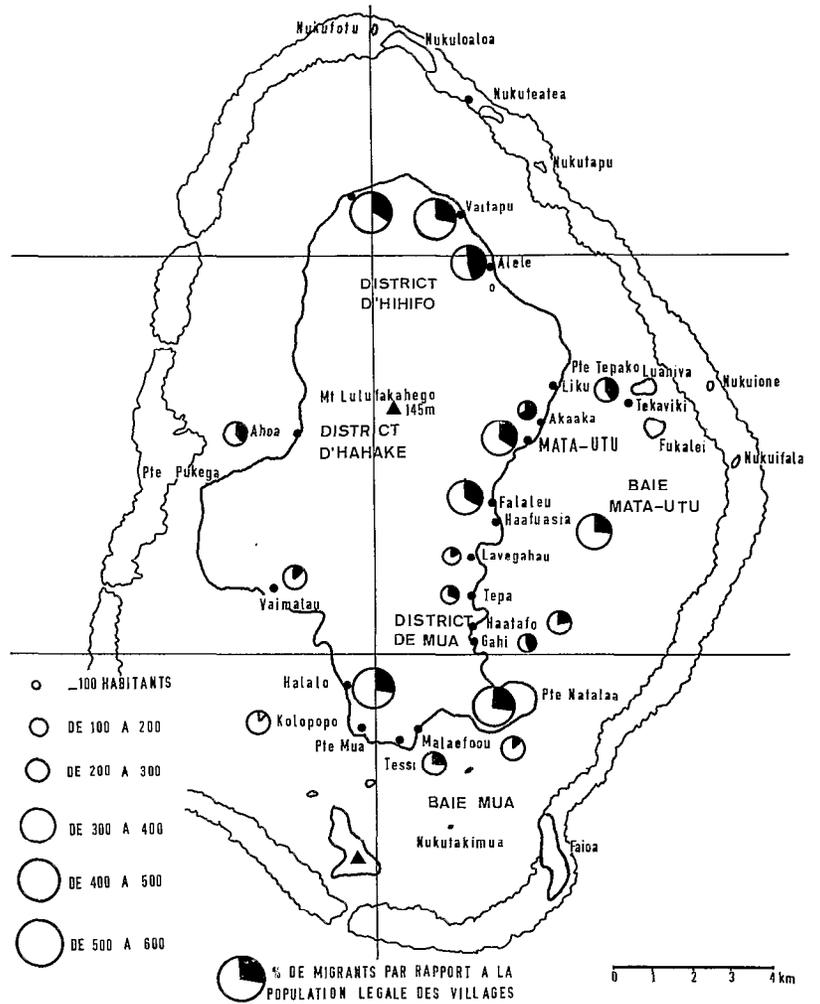


Fig. 1 b. — Iles Futuna-Alofi. Impact de la migration au niveau de la population villageoise (recensement 1960).

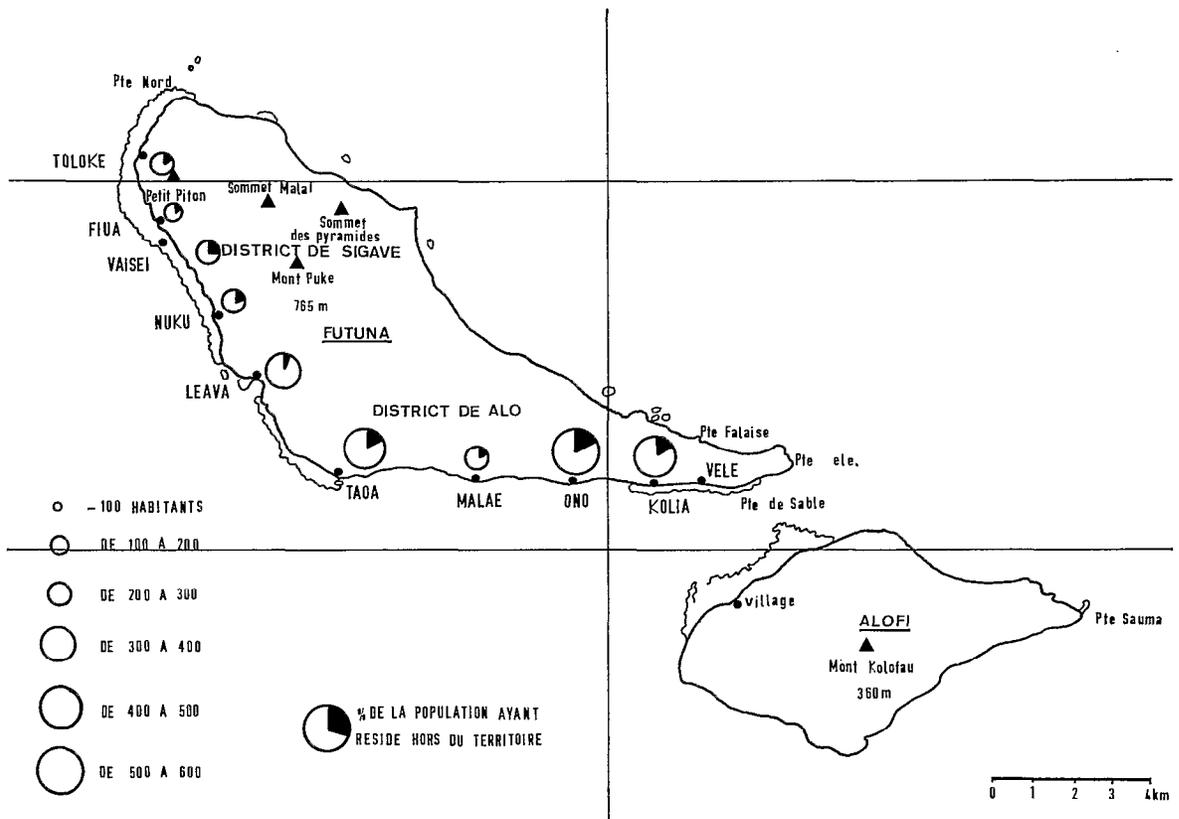


Fig. 2 a. — Iles Wallis (Uvée). Impact de la migration au niveau de la population villageoise (recensement 1976).

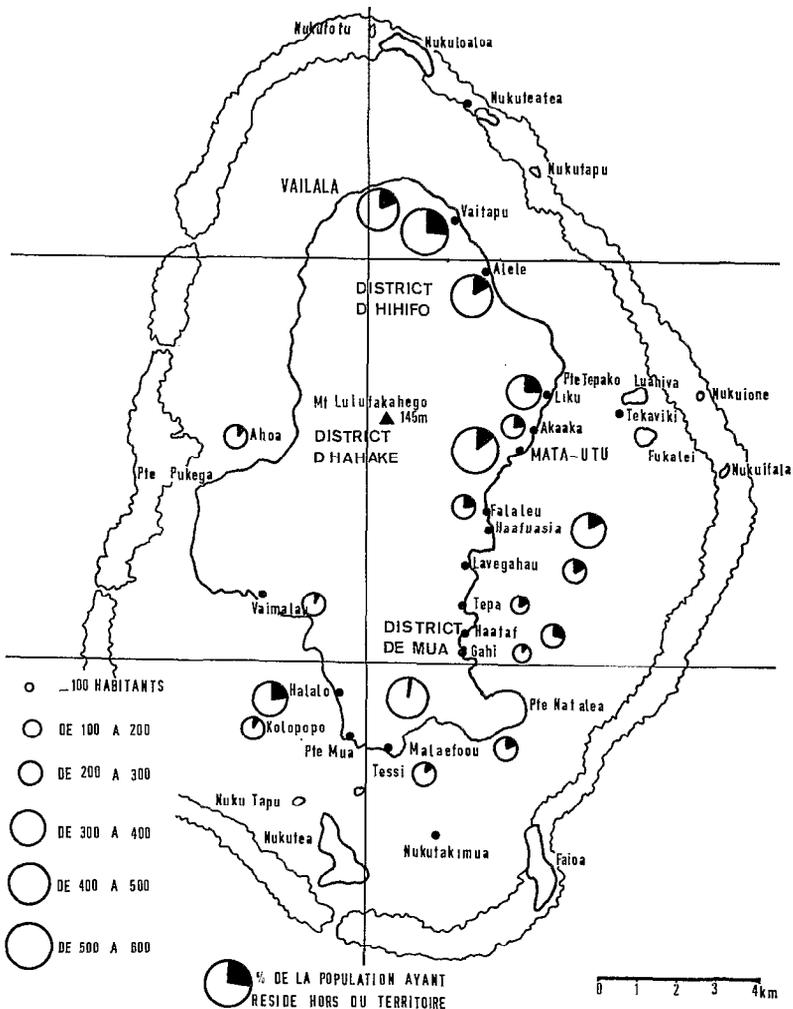


Fig. 2 b. — Iles Futuna-Alofi. Impact de la migration au niveau de la population villageoise (recensement 1976).

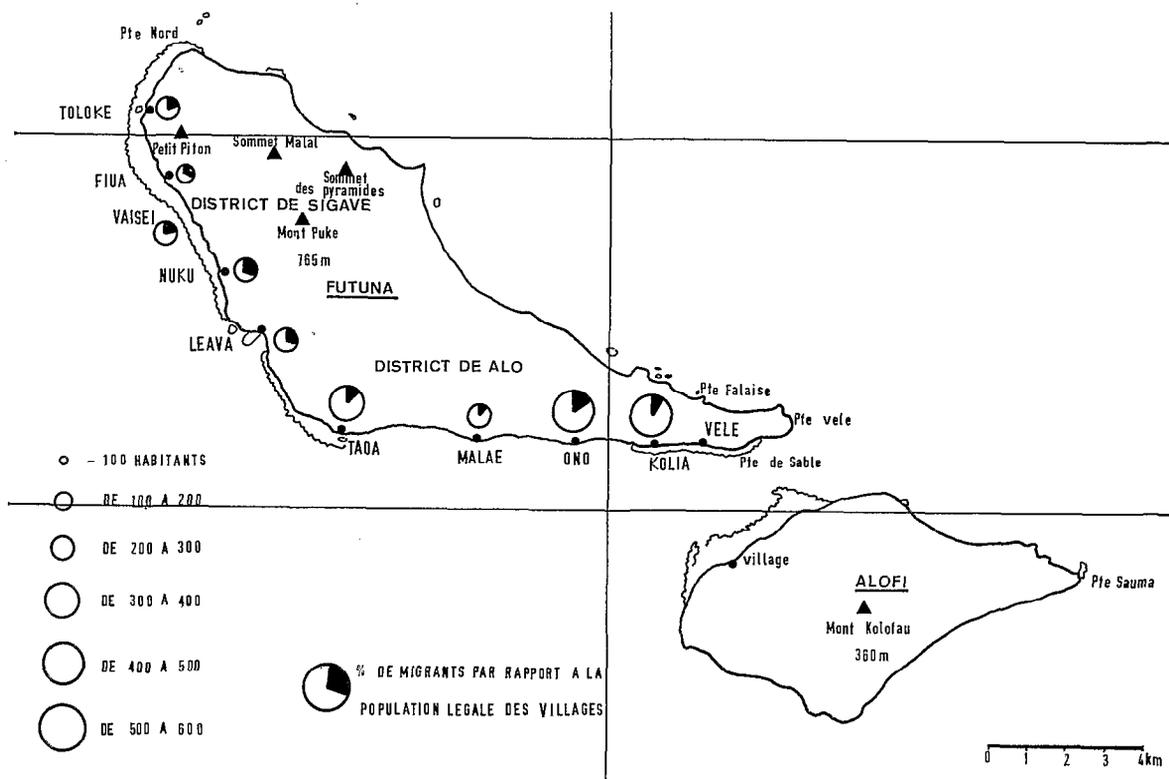


TABLEAU IX  
Évolution de la population de Wallis (1960-1976)

Villages	Population recensée en 1960	Population expatriée en 1960	Pourcentage 2/1	Population recensée en 1976	Population présente ayant résidé en N.C.	Pourcentage 4/5
	1	2	3	4	5	
<u>District de MUA</u>						
Lavengahau	194	38	20	207	32	15,45
Tepa	179	53	30	194	39	20,10
Haatofo	299	57	19	267	82	30,71
Gahi	112	46	41	120	10	8
Utufoa	413	114	28	421	11	2,11
Malaefou	229	97	42	245	42	17
Teesi	243	61	25	263	40	15
Kolopopo	251	89	35	211	23	11
Halalo	484	139	29	371	86	23,18
Vaimalau	207	28	14	217	16	7,37
Total	2 611	722	28	2 516	381	15
<u>District de HI-HI-FO</u>						
Alelele	319	148	46	432	70	16,20
Vailala	410	137	33	436	88	20,18
Vaitupu	412	119	29	576	58	27,43
Total	1 141	404	35	1 444	316	22
<u>District de HA-HA-KE</u>						
Mata-Utu	331	115	35	549	75	14
Liku	261	112	43	319	83	26
Akaaka	158	105	66	253	62	25
Ahoa	279	117	42	267	30	11
Falaleu	380	131	34	299	73	
Haafusia	377	97	26	310	49	16
Total	1 786	677	38	1 997	372	19
<u>TOTAL GENERAL</u>	<u>5 538</u>	<u>1 803</u>	<u>33</u>	<u>5 957</u>	<u>1 069</u>	<u>18</u>

Pour Futuna, plus isolée pendant longtemps, le mouvement de migration sera plus amorti puisque jusqu'en 1960, il ne touche que 18 % de la population de l'île et le départ des migrants n'y est très sensible que dans un seul village (Nuku) où il atteint 31 %. (Voir tabl. X).

En 1976, le mode d'enregistrement change dans le recensement INSEE et seules les personnes résidentes ayant séjourné en Nouvelle-Calédonie sont enregistrées.

Pour l'ensemble de l'île de Wallis, 18 % de la population recensée a déjà résidé en Nouvelle-Calédonie, ce qui, compte tenu du chiffre des migrants restés en Nouvelle-Calédonie, confirme l'importance prise par la migration au niveau de la population

née dans les villages. Nous avons pour Futuna le même chiffre de 18 % d'habitants recensés ayant déjà vécu en Nouvelle-Calédonie, ce qui montre que Futuna, avec du retard, a suivi le mouvement migratoire wallisien avec une intensité moindre, puis comparable à partir des années 60 à celle de Wallis.

Ainsi, il apparaît que l'impact de la migration a été très fort sur l'ensemble de la population de l'archipel de Wallis-Futuna et qu'il a touché avec des intensités variables certes en importance, l'ensemble des villages faisant cesser l'isolement quasi complet qui était de règle pour les déplacements de populations vers l'extérieur depuis l'installation du protectorat.

TABLEAU X

Évolution de la population de Futuna (1960-1976)

Villages	Population recensée en 1960	Population expatriée en 1960	Pourcentage 2/1	Population recensée en 1976	Population présente ayant résidé en N.C.	Pourcentage 4/5
	1	2	3	4	5	
<b>District de SIGAVE</b>						
Leava	279	78	28	187	26	14
Nuku	237	74	31	288	61	21
Vaisei	227	55	24	217	57	26
Fiua	176	37	21	196	31	16
Toloke	259	48	19	295	51	17
<b>Total</b>	<b>1 178</b>	<b>292</b>		<b>1 383</b>	<b>226</b>	<b>16,34</b>
<b>District de ALO</b>						
Taoa	386	58	15	423	93	22
Malae	209	20	10	271	49	18
Ono	497	79	16	613	111	18
Kolia	447	38	8	434	72	17
Vele	-	-	-	32	-	-
<b>Total</b>	<b>1 539</b>	<b>195</b>		<b>1 773</b>	<b>325</b>	<b>18,33</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b><u>2 717</u></b>	<b><u>487</u></b>	<b><u>18</u></b>	<b><u>3 156</u></b>	<b><u>551</u></b>	<b><u>18</u></b>

*L'implantation de la migration wallisienne-futunienne en Nouvelle-Calédonie*

Les migrants venant de l'archipel de Wallis seront dès l'origine dirigés, par le mécanisme des contrats d'embauche, vers les zones où il existait une pénurie de main-d'œuvre, c'est-à-dire : Nouméa et sa péri-

TABLEAU XI

Évolution de la migration wallisienne pour la résidence

Recensements	1956 *	1963 *	1969 *	1976
<b>Communes</b>				
Nouméa	586	1 976	3 491	4 336
Dumbéa	14	51	293	810
Mont Dore	25	275	913	2 294
Païta	75	240	556	833
Thio	73	128	474	499
Houaïlou	1	45	110	102
La Foa	11	66	108	234
Bourail	21	55	67	50
Canala	90	44	59	80
Voh	18	25	32	16
Autres	313	157	114	308
<b>Total</b>	<u>1 227</u>	<u>3 016</u>	<u>6 219</u>	<u>9 571</u>

\* Jusqu'en 1969 les Néo-Hébridais (Ni-Vanuatu) sont inclus avec les Wallisiens-Futuniens, on peut estimer qu'en 1969 ils représentent près de 20 % du total (Source : Haut-Commissariat).  
Source : INSEE.

phérie sud, la côte ouest, l'extrême sud (travaux du barrage de Yate à partir de 1950) et les mines de Thio sur la côte est.

Les travaux publics, les mines, le commerce, la construction et accessoirement l'agriculture où leur utilisation par les colons de brousse fut un insuccès assez général d'après les rapports de l'époque, seront les principaux secteurs d'emploi des Wallisiens.

Le tableau XI permet de saisir l'évolution de l'implantation géographique des migrants en Nouvelle-Calédonie.

L'étude de ces résultats montre la concentration des migrants sur Nouméa et sa périphérie dès 1956, et l'implantation des premiers groupes wallisiens dans les zones minières de brousse (Thio, Canala). En 1976, Nouméa reste le foyer principal d'installation mais la banlieue est demeurée aussi une zone de peuplement dense avec le Mont-Dore, Dumbéa et Païta. Malgré la crise minière, Thio conserve une implantation sensible et on assiste à une montée du peuplement wallisien à La Foa.

Ainsi le peuplement des Wallisiens apparaît comme très concentré sur la région de Nouméa avec quelques enclaves extérieures en voie de consolidation dans les communes à forte activité minière (Thio principalement).

LES CARACTÉRISTIQUES HUMAINES DE LA MIGRATION WALLISIENNE-FUTUNIENNE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

En 1978, un dénombrement des Wallisiens-Futuniens a été organisé par les soins du Haut-

TABLEAU XII

Périodes d'arrivée des migrants en Nouvelle-Calédonie (chefs de famille)

Date arrivée	âge	- 20ans	20 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60ans	Total
Avant 1960		6	48	57	149	57	22	27 %
1960-1965		13	37	85	37	12	5	17 %
1966-1970		25	75	104	41	10	6	23 %
1971-1975		18	77	40	29	7	3	16 %
1976-1977		15	22	3	5	5	4	5 %
% nés en N.C.		67	52	-	-	-	-	11 %
% par groupe d'âge		14	29	26	24	8	4	

Source : Enquête Haut-Commissariat/ORSTOM (1978).

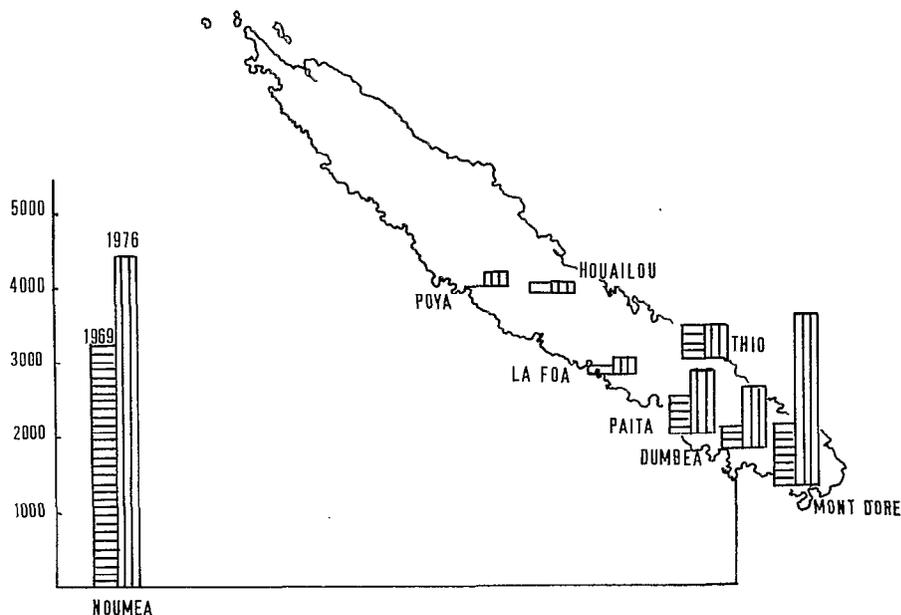


Fig. 3. — Population d'origine wallisienne et futunienne par commune. Évolution en 1969 et 1976.

Source: Recensement.

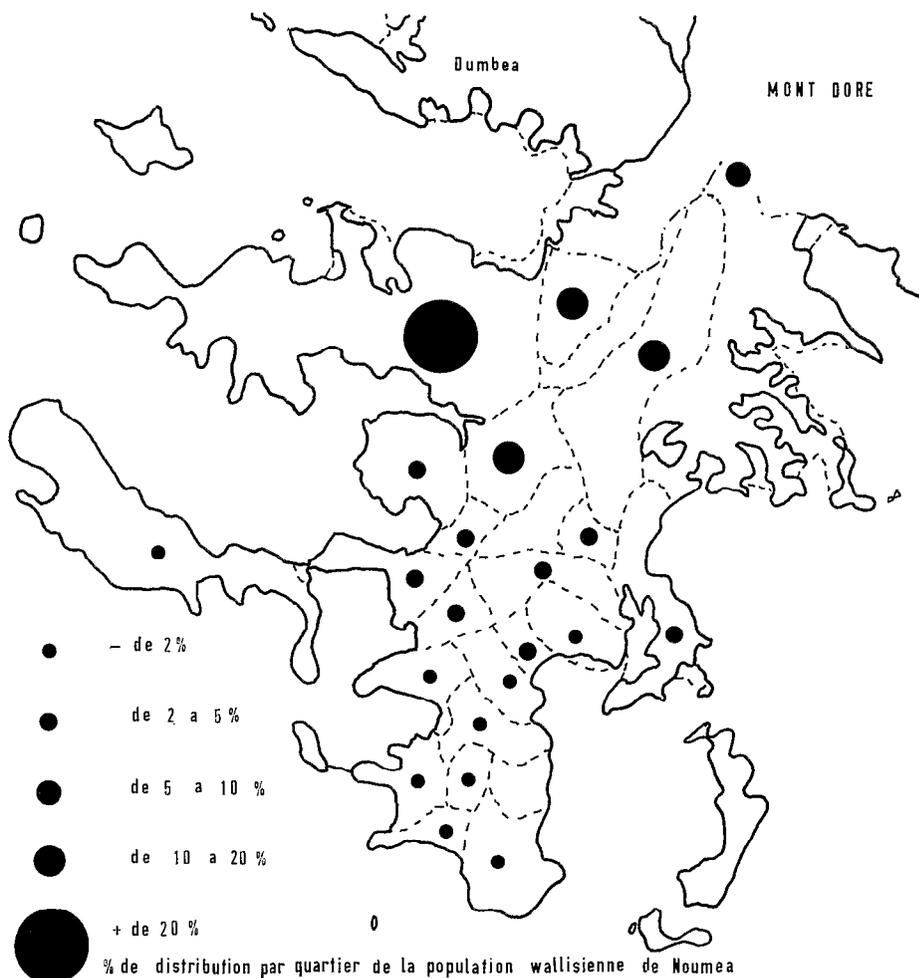


Fig. 4. — Population de l'éthnie wallisienne et futunienne sur Nouméa et banlieue. Pourcentage de distribution par quartier.

Commissariat et de l'ORSTOM de façon à améliorer les données du recensement INSEE de 1976. Les résultats globaux de cette opération de dénombrement éclairent le problème des caractères propres à la migration wallisienne.

#### *Données caractéristiques de la migration installée*

Le tableau XII montre que l'ancienneté d'installation des chefs de familles wallisiennes obéit à plusieurs séquences dans le temps.

##### *(a) Un rajeunissement permanent*

Un groupe important de migrants figure dans la première vague des arrivants (avant 1960) et représentait en 1978, 27 % du total des chefs de famille. Mais ce groupe qui fait figure déjà de « vieux Calédoniens » s'il est numériquement non négligeable, est largement sureclassé par le groupe de migrants du « boom » installé de 1960 à 1970 et qui représente 40 % de l'effectif des chefs de famille.

La période d'après « boom » qui commence en 1975, connaît le maintien d'un rythme encore sensible d'installation de nouveaux migrants (16 %). Mais à partir de 1976, le rythme d'arrivée diminue très sensiblement comme en témoigne le chiffre de 5 % seulement de nouveaux installés. Enfin, il faut noter l'apparition d'un groupe non négligeable de jeunes chefs de famille âgés de moins de 30 ans et nés en Nouvelle-Calédonie et qui comptent pour 11 % de l'effectif total. Notons la moyenne d'âge jeune de l'effectif des chefs de ménage : 14 % ont moins de 20 ans et 55 % ont de 20 à 40 ans.

##### *(b) Origine géographique par rapport à Wallis-Futuna*

L'origine géographique des migrants recensés en 1978, confirme le rôle de l'île de Wallis comme foyer principal avec 78 % du total des migrants. Le

district de Mua a donné le plus fort contingent (34 %) suivi de Ha-Ha-Ke (29 %) et enfin Hi-Hi-Fo avec 15 %. Pour Futuna, les deux districts ont le même taux de migrants : 11 %.

##### *(c) Les mariages*

La statistique de répartition géographique des mariages est un bon indicateur sur l'impact de la migration et son caractère provisoire ou permanent.

TABLEAU XIII

Répartition des mariages

Mariés à	Avant 1960	de 1960 à 1970	de 1971 à 1977
Wallis-Futuna	27 %	33 %	43 %
Nouvelle-Calédonie	73 %	67 %	57 %

Un rapide bilan statistique sur une longue période montre une évolution marquée. Le premier groupe de migrants était constitué de migrants partis souvent célibataires (27 % seulement de mariés) et c'est localement en Nouvelle-Calédonie que les unions se sont contractées. Cette tendance s'atténue pour la vague s'insérant dans la période du « boom », puisque le tiers des migrants sont déjà mariés à leur arrivée. Enfin, pour la dernière période, ce sont près de la moitié des migrants (43 %) qui sont mariés. Cette tendance confirme l'attachement des Wallisiens-Futuniens à vivre à l'extérieur dans les noyaux familiaux déjà créés et confirme l'attachement de cette ethnie à des valeurs familiales stables : « *On s'est marié pour travailler ensemble et élever les enfants* »

TABLEAU XIV

Situation familiale des Wallisiens-Futuniens. Dénombrement 1978

	- 20ans	20 à 30	31 à 40	41 à 50	51 à 60	+ 60ans	TOTAL	%
Marié	4	106	207	160	73	21	571	47
Concubin	2	37	39	24	5	-	107	9
Veuf	-	-	4	3	12	22	41	3
Divorcé ou séparé	1	6	12	9	5	2	35	3
Célibataire	155	225	49	24	6	3	462	38
TOTAL	162	374	311	220	101	48	1216	
%	13	31	26	18	8	4		

en Nouvelle-Calédonie». Surtout, cela traduit le caractère assez durable donné à la migration qui est conçue dans une optique familiale très caractéristique du comportement social wallisien.

### Caractères démographiques

L'enquête menée en 1978 permet d'analyser quelques critères démographiques intéressants :

#### (a) Situation familiale

Le tableau XIV montre plusieurs aspects de la réalité démographique des migrants recensés. Notons d'abord l'importance du nombre de personnes mariées (47 %), la proportion importante de célibataires (38 %), le nombre sensible de concubins à l'échelle de la société wallisienne, mais très faible par rapport aux autres ethnies du Territoire. (Cf. D. VIDEAU et C. COTTER). L'effectif des divorcés est faible. Cette structure, ici analysée globalement, traduit la stabilité remarquable de ce milieu de migrants récents et le caractère familial qui lui est propre. Certaines situations appellent quelques remarques :

Ainsi pour le mariage, il est faible chez les jeunes (— de 20 ans), limité chez les 20 à 30 ans, mais le concubinage y est sensible (10 %), de 30 à 40 ans le mariage s'impose, le célibat chute, le concubinage atteint un record (12,50 %). Notons aussi que la faible emprise du concubinage confirme la résistance d'une société catholique à l'exemple, peut-être contagieux à terme, des autres ethnies très déchristianisées. Cela atteste aussi de la force des structures de cette société aux stimuli et aux chocs culturels du changement venant de l'extérieur.

#### (b) Taille des familles

Comme on l'a vu précédemment, la forte taille des familles est une donnée capitale de la démographie wallisienne. Le tableau ci-dessous montre l'importance du nombre d'enfants en fonction des dates d'installation.

Le tableau XV permet de faire les remarques suivantes :

- Très faible nombre de « sans enfant ».
- Les petites familles (1 à 2 enfants) sont assez nombreuses (30 %) mais il faut corriger cela par la jeunesse d'une partie des couples concernés.
- Les familles nombreuses (plus de 5 enfants) sont importantes (40 %) et les grandes familles (+ de 7 enfants) représentent 23 % du total ce qui est un chiffre fort.
- Les chiffres traduisent en fonction des périodes, une modification des comportements natalistes. Pour des migrants installés avant 1960, 49 % des familles ont jusqu'à 4 enfants. De 1960 à 1970, on passe à 62 % de familles n'ayant que 4 enfants et pour la période 1970-1977, on atteint 78 %.

Ainsi, on assiste à une chute assez forte en vingt ans du nombre moyen d'enfants, ce qui confirme les résultats de l'INSEE exposés par ailleurs.

### Données sociales

#### (a) Niveau d'enseignement

Un des handicaps majeurs des premiers migrants wallisiens a été leur méconnaissance quasi générale de la langue française et leur absence de scolarisation adaptée à la réalité calédonienne. Les rapides progrès de l'enseignement à Wallis après guerre,

TABLEAU XV

Nombre d'enfants et date d'arrivée des Wallisiens-Futuniens en Nouvelle-Calédonie

Enfants Date	Enfants							Total	%
	0	1-2	3-4	5-6	7-8	9-10	11 et+		
Avant 1960	13	53	44	43	41	23	8	225	36,12%
1960-1965	5	39	28	28	15	8	4	127	20,39%
1966-1970	7	51	43	29	16	8		154	24,72%
1971-1975	14	38	27	11	8	5	1	104	16,69%
1976-1977	6	4	3					13	2,09%
Total	45	185	145	111	80	44	13	623	
%	7,22%	29,70%	23,27%	17,82%	12,84%	7,06%	2,09%		

Source: Haut-Commissariat/ORSTOM (1978).

TABLEAU XVI

Date d'arrivée et niveau d'instruction des Wallisiens-Futuniens

Dates Niveau	Avant 1960	1960- 1965	1966- 1970	1971- 1975	1976- 1977	Total	%
Français	166	110	142	85	19	522	56,43 %
Primaire	42	20	45	33	13	153	16,54 %
C E P	6	4	5	4	2	21	2,27 %
Secondaire I	5	7	3	3	2	20	2,16 %
B E P C			1	1		2	0,22 %
Secondaire II	2		2		1	5	0,54 %
B A C	1	3				4	0,43 %
C A P	2	3	3			8	0,86 %
Ecole Technique	2		2	2	2	8	0,86 %
Supérieur	1					1	0,11 %
Instruction wallisienne	47	21	52	46	15	181	19,57 %
Total	274	168	255	174	54	925	
%	29,62 %	18,16 %	27,57 %	18,81 %	5,84 %		

Source: Haut-Commissariat/ORSTOM (1978).

TABLEAU XVII

Niveau d'instruction par classe d'âge

Age Ins- truction	16-20	21-25	26-30	30-40	40-50	51-60	61 et +	Total	%
Primaire	4	69	33	33	6	5		150	14,16
Français	28	61	81	194	153	63	6	586	55,34
C E P	20	13	3					36	3,40
Secondaire I	14	15	2	6				37	3,49
B E P C	2	2						4	0,38
Secondaire II	4	3						7	0,66
B A C		1	3					4	0,38
C A P	7	11						18	1,70
Ecole Technique	8	4						12	1,13
B T									
Supérieur			1	1				2	0,19
Instruction wallisienne	3	10	21	57	49	41	22	203	19,17
Total	90	189	144	291	208	109	28	1059	
%	8,50 %	17,85 %	13,60 %	27 %	20 %	10,29 %	2,64 %		

Source: Haut-Commissariat/ORSTOM (1978).

vont lentement combler cette grave lacune de base. Mais d'autres lacunes sont attestées par les chiffres comme le montre le tableau XVI.

Les résultats du tableau traduisent le faible degré général de scolarisation des migrants Wallisiens-Futuniens : 2 % de certificat d'étude, 0,22 % de B.E.P.C., quelques bacheliers, moins de 1 % de C.A.P. Par contre, 56 % « parlent français » ce qui peut avoir une valeur très large et aléatoire, 20 % ont suivi l'école wallisienne, 16 % l'enseignement primaire officiel qui est récent à Wallis (25 ans environ). Les migrants ayant effectué des études secondaires de premier cycle sont rares (2 %) et quasi rarissimes pour les études du 2<sup>e</sup> cycle. Néanmoins, les chiffres attestent une lente progression : 15 % de primaire avant 1960, 20 % pour la période 1970-77. Même amélioration pour les détenteurs de C.E.P., de B.E.P.C.

Il est évident que le type de formation scolaire rencontré, devrait retentir sur la structure professionnelle du groupe à terme rapide.

Le tableau XVII permet de vérifier l'amélioration nette du niveau scolaire de la jeune génération wallisienne. Pour les moins de 20 ans, le nombre de diplômés divers (C.E.P., B.E.P.C., C.A.P.) atteint le tiers de l'effectif. Les niveaux d'instruction dits « primaire » (non diplômés) et « wallisien » deviennent résiduels. Les diplômés élémentaires apparaissent en nombre significatif ainsi que quelques B.E.P.C. Enfin, 20 % de l'effectif est engagé dans l'enseignement secondaire.

### (b) Niveau de qualification professionnelle

On constate au vu du tableau XVIII quelques changements dans la répartition des activités : ainsi les manœuvres représentaient 10 % des migrants installés avant 1960, mais ils sont 15 % pour la période 1960-70, 19 % de 1971 à 1977. Pour les ouvriers, leur nombre d'abord élevé, 50 % avant 1960 et 51 % de 1960 à 1970, chute à 35 % pour les migrants installés à partir de 1971. Évolution qui montre la crise de l'emploi à partir de 1971, la médiocrité générale aussi de la formation professionnelle des migrants.

Mais on peut penser que pour les jeunes générations éduquées en Nouvelle-Calédonie, une amélioration du niveau de formation permettra à terme une possibilité de choix dans l'emploi plus ouverte.

### LA MIGRATION WALLISIENNE : UN EXEMPLE DE NOUVEL ENRACINEMENT

L'exemple de la migration wallisienne et futunienne en Nouvelle-Calédonie est intéressant à plus d'un titre par ses implications :

1. Il traduit d'abord l'importance des poussées démographiques connues depuis 30 ans au moins par les archipels polynésiens et la précarité de leur situation compte tenu de leurs ressources.
2. La migration est une réalité permanente inscrite

TABLEAU XVIII

Qualification professionnelle en fonction des dates d'arrivée

Activités	Avant 1966	1967- 1970	1971- 1977	Total	%
Manoeuvre	24	52	28	104	14
Ouvrier	117	179	53	349	48
Employé	11	14	5	30	4
Employé de maison	18	34	31	83	11
Chauffeur	24	31	5	60	8
Fonctionnaire	3	29	0	12	2
Retraité	11	3	2	16	2
Patron indépendant	5	6	0	11	1,50
Chômeur	17	24	26	67	9
TOTAL	232	352	150	732	

Source : Haut-Commissariat/ORSTOM (1978).

dans la psychologie insulaire et les migrations contemporaines s'inscrivent culturellement dans le prolongement des migrations traditionnelles.

3. Migrer c'est partir pour mieux vivre, acquérir une aisance voire une richesse que ne permet pas l'île natale. Mais c'est aussi tout en transportant avec soi sa famille, sa culture, accepter les idées et pratiques nouvelles extérieures. C'est changer, s'ouvrir au reste du monde, tout en s'efforçant avec nostalgie de rester soi-même par la langue, le sens de la famille, la culture.

4. La migration n'est pas une coupure définitive avec l'île-berceau. La plupart des Polynésiens reviennent plus ou moins régulièrement séjourner ou se réinstaller avec l'âge dans l'île origine. Ils y envoient argent, cadeaux à leur parenté, y construisent une maison moderne, y introduisent les accessoires matériels ménagers ou ostentatoires (voitures, etc.) du progrès (1).

5. Enfin la migration peut avoir sur les zones d'accueil comme en Nouvelle-Calédonie, un impact général important. Les 12 000 Wallisiens Futuniens aujourd'hui installés dans le Sud et la zone de Nouméa sont devenus un élément important de la vie économique et une composante majeure de l'équilibre politique actuel. Le fait que plus de la moitié d'entre-eux soient nés en Calédonie, se sentent

quelque peu Calédoniens et résolus à y prospérer dans un enracinement humain (début d'un métissage sensible), en consolidant leur implantation par de nombreux achats de logements ou de terrains, et en poussant leurs enfants vers des études longues, traduit un sens de l'adaptation et des opportunités des plus significatifs surtout en milieu urbain malgré les difficultés inévitables rencontrées au début de cette quasi-transplantation (cf. MAC TAGGART).

En Nouvelle-Calédonie, une nouvelle population d'origine océanienne s'est installée, développée et y a créé des racines telles, que ce processus quel que soit le devenir politique ultérieur du Territoire de Nouvelle-Calédonie restera quasi irréversible. Quant aux îles de départ de cette migration, Wallis et Futuna, elles apparaissent aujourd'hui comme placées dans une double situation de dépendance totale : d'une part avec le territoire d'accueil et de fixation qui est devenu la Nouvelle-Calédonie, et d'autre part envers la France qui assure 90 % du financement global des ressources publiques du territoire de Wallis-Futuna (cf. K. RENSCH). Il en résulte dans le cas de ces deux îles (comme de beaucoup de micro-archipels du Pacifique) une totale dépendance envers l'extérieur.

*Manuscrit accepté par le Comité de Rédaction le 28 mai 1985*

## BIBLIOGRAPHIE

- BURROWS, 1936 et 1937. — Ethnology of Futuna : Ethnology of Uvea (Wallis island). Bishop Museum. Hawaii. Honolulu.
- HENQUEL (Père). — Histoire des rois. Non publié. Archives L'ANO. Wallis.
- KIRCH, 1976. — P. V. — Ethno-archeological investigation in Futuna and Uvea. W. P. *Journal of Polynesian Society*, n° 1, vol. 85.
- MAC TAGGART, 1962. — Nouméa : a Social survey. A.N.U. Canberra.
- MOOREHEAD (A.), 1966. — The fatal impact (G.B.)
- NEWBURY (C.), 1980. — The Melanesian labor reserve, in : *Pacific Studies*, vol. IV, n° 1, Hawaii.
- O'REILLY (P.), 1963. — Note sur les Wallisiens aux Hébrides, *J.S.O.* Paris, n° 19.
- PANOFF (M.), 1963. — Situation présente de la Société Futunienne. *J.S.O.*, n° 19.
- PARNABY (O. W.), 1972. — The labour trade, in : *MAN in the Pacific Islands*. Oxford, Grande-Bretagne.
- RALLU (J. L.), 1982. — Les Wallisiens à Wallis et Futuna et en Nouvelle-Calédonie, in : *Population* n° 37, janv.-fév.
- RENSCH (K.), 1983. — Wallis and Futuna total dependency in Politics, in : *the Pacific Islands*, vol. 2 (Politics in Polynesia). U.S.P. Suva-Fidji.
- ROUX (J.-C.), 1980. — Migration and change in wallisian society, in : *The islands states of the Pacific and Indian oceans : anatomy of development*. A.N.U. Canberra.
- ROUX, BONNEMAISON, FACES, 1982. — Atlas de Nouvelle-Calédonie. Planche et notice migration n° 50. ORSTOM, Paris.
- ROZIER (C.), 1963. — La culture de Futuna à l'arrivée des Européens. *J.S.O.*, Paris, n° 19.
- SEGALIN (V.), 1978. — Journal des îles. Éditions du Pacifique, Nouméa.
- VIDEAU (D.) et COTTER (C.), 1963. — Les Wallisiens en N.-C., *J.S.O.* Paris, n° 19.

(1) C'est de 1970 à 1978, plus de 1 milliard GFP de mandats postaux qui ont été transférés de Nouméa à Wallis par les particuliers ! Cf. J.-C. Roux.